

Pour cette présidence tournante, il y avait des absents de marque, Charles-Ange Ginésy, président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) et du Conseil Départemental 06, et Jérôme Viaud, maire de Grasse et président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), tous deux excusés par Jean Leonetti, doyen et président de séance ; le plus jeune, Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-la-Napoule étant secrétaire de séance.

Le bilan de David Lisnard...

Le pôle métropolitain CAP AZUR regroupe 4 entités à l'Ouest du département, trois Communautés d'Agglomération et une Communauté de Communes. David Lisnard, dans son allocution de bilan de 18 mois de présidence, durée exceptionnelle rendue possible par la pandémie de covid, a évoqué ses sujets phare comme l'incivisme, la loi SRU « absurde », le transfert de compétences des maires à l'État, de la notion de subsidiarité qui portant atteinte « à la gestion verticale au plus près du terrain et horizontale, en laissant la puissance publique à sa juste place ». Sur les derniers mois, il a été question de transition énergétique, de valorisation des déchets, de politique de transports, de déplacements et de mobilité, de soutien aux entreprises, aux commerces et aux artisans. « Nous avons installé 137 bornes de recharges électriques pour les usagers et 140 de plus devraient être opérationnelles d'ici peu. « Il nous faut insister sur l'hydrogène, c'est une priorité pour l'avenir », mais aussi sur « la promotion du tri sélectif », tout en « privilégiant les circuits courts alimentaires ainsi que le soutien aux entreprises avec le Guichet unique du Pôle CAP AZUR ». Enfin sur la mobilité, trois réseaux de bus et la SNCF ont signé un protocole visant à mettre en réseau leurs informations en temps réel, « c'est notre Compagnon Mobilité ».

Les priorités de Jean Leonetti...

De son côté, Jean Leonetti a rappelé que le pôle métropolitain CAP AZUR ne disposait d'aucune administration si ce n'est celle des principales communes des communautés soit à impôt supplémentaire pour les contribuables. « Il ne s'agit que de mutualiser des moyens afin de mettre en place des projets cohérents et efficaces » .Il a regretté que les déplacements des ministres et du Chef d'Etat ne se concentrent que sur l'Est du Département, alors que le jour même, Emmanuel Macron était à Nice... Puis, il a procédé aux votes de la composition du bureau à savoir, le vice-président inamovible, Charles-Ange Ginésy, et les deux membres, Jérôme Viaud et David Lisnard. Vote à bulletins secrets et résultat à l'unanimité comme il se doit. Jean Leonetti a réaffirmé sa volonté de s'inscrire dans les traces de son prédécesseur, les décisions à CAP AZUR étant prises collégalement. « Nous ne sommes pas là pour prendre le pouvoir mais pour agir ». Alors ses priorités ? « Communiquer davantage pour faire de CAP AZUR une marque référente », mais aussi

travailler « à l'élaboration d'un schéma coopératif de traitement des déchets ménagers via les sites de revalorisation existants tels que UNIVALOM et le SMED, la poursuite de la politique de prévention des déchets pour faire de 2022 une année Biodéchet avec un effort sur le verre, sur le compostage..., l'élaboration de connexions entre les territoires en fluidifiant les lignes, la poursuite du plan vélo, la revalorisation des terrains agricoles, le projet STER sur la protection de l'environnement marin, le plan de relance économique et la participation de CAP AZUR au LNPCA soit la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. Le tout en synergie avec les acteurs de l'Est du département.

Pascal Gaymard

Partager :